



Le Stud-Book Selle Français informe ses éleveurs : NOUVELLES MODALITES DE REPARTITION DES PRIMES SF 2012 & ORGANISATION DES CONCOURS SF

Sur la demande du Ministère de l'Agriculture, les Commissions de l'ANSF (Commission Voie Femelle, Commission Voie mâle, Commission Concours d'élevage) ont travaillé depuis plusieurs années pour faire évoluer le schéma de sélection du Selle Français dans le sens :

- d'une promotion de la jeune génétique,
- d'une valorisation de la génétique femelle ; point fort du stud-book SF,
- du développement de la caractérisation des jeunes chevaux en vue de leur orientation sportive et leur valorisation dans le circuit SHF,

Les élus du stud-book SF ont porté ces conclusions sur le mode de répartition des encouragements pour le Selle Français dans l'enveloppe dédiée à l'élevage, au sein de la SHF. Vos élus, représentants des éleveurs ont ainsi pu, pour la première fois, décider de la répartition des encouragements publics, outil pour mettre en œuvre ces orientations.

L'action est très active pour défendre et préserver au maximum les budgets de soutien et d'orientation dans un contexte de forte baisse des fonds publics.

Information et Orientations sur les Encouragements SF 2012, organisation des concours d'élevage Selle Français 2012 :

Il a été décidé d'encourager les éleveurs à caractériser au maximum leurs chevaux en concours sous la forme d'une « aide à la participation ». Et deuxièmement, de primer de manière plus conséquente les tout-meilleurs afin d'encourager à produire « mieux ».

Un travail de fond afin de valoriser les qualités premières du Selle Français pour la partie obstacle : section CSO et CCE a été réalisé. Il se traduit par une revalorisation de la partie saut avec 40% pour les 2 ans et 45% (30 pour le saut en liberté et 15 pour le saut monté) pour les régionaux des 3 ans montés et le circuit candidats étalons de 3 ans.

La création d'une section dressage pour toutes les classes d'âge a été mise en place pour répondre aux demandes des éleveurs désireux de présenter leurs chevaux produits à cet effet.

Vous retrouvez tous les détails techniques dans le règlement 2012 des concours d'élevage Selle Français téléchargeable sur www.sellefrançais.fr dans la rubrique « formulaires ANSF », et ci-dessous quelques précisions sur l'encouragement 2012 des Selle Français.

- **Femelles de 2 ans, Femelles de 3 ans, 3 ans montés :**

Pour les Concours Locaux, est mise en place pour les femelles de 2 ans, et les hongres et femelles de 3 ans montés une prime forfaitaire de 50€. Tout cheval présenté en concours touchera cette prime, sans condition de résultats, dans la limite d'un Local par cheval et par an. Pour être primés, tous les concours doivent être organisés avant le 31/07 pour les pouliches de 2 et 3 ans, et 30/09 pour les 3 ans montés.

Cette aide a vocation à encourager les éleveurs à sortir leurs poulains des prés, les manipuler et les préparer, en vue de les faire caractériser en concours. Cet examen par un jury Selle Français permet ainsi de les orienter précocement vers tel ou tel marché, afin de gagner du temps en termes de valorisation.

Lors des Concours Régionaux des 2 ans Femelles, ou des 3 ans montés, les meilleurs recevront une prime significative, toujours dans cette optique de produire « mieux » en valorisant plus fortement les meilleurs sujets. 25% du nombre total de chevaux présentés aux locaux seront primés lors des concours régionaux sur des primes beaucoup plus conséquentes. La barre qualification est au libre-choix de l'association régionale.

Lors des Finales de l'Évènement Femelles Selle Français en août, ou du Championnat de France des 3 ans montés d'Equita'Lyon, les lauréats (les 10 meilleurs partants) recevront, selon la même logique, une dotation nettement revalorisée.

N.B. : le circuit des pouliches de 2 et 3 ans est un circuit où les chevaux sont évalués exclusivement en liberté. Le circuit des 3 ans montés comporte quant à lui l'épreuve de saut monté (à partir du régional) et l'évaluation des allures sous la selle.

Pour répondre aux attentes du plus grand nombre et valoriser les souches du stud-book SF, la lignée maternelle sera prise en compte pour les pouliches de 2 et 3 ans lors de la finale de l'Évènement Femelle Selle Français. Elles se verront ainsi attribuer un bonus génétique selon la qualité de leur lignée maternelle.

• **Poulains & Poulinières**

Pour ce qui est des poulinières, beaucoup d'aménagements vont intervenir dès cette année avec de nouvelles dispositions bénéficiant à la jeune génétique de qualité.

A partir de 2012, les juments toucheront la **prime PACE** pour six poulains maximum (les poulains nés avant 2012 ne sont pas inclus dans ce décompte), avec les conditions cumulatives d'être suivées et présentées en concours, pour permettre la caractérisation des poulains.

Au titre des grandes nouveautés, la limite d'âge de 18 ans disparaît et il n'est plus obligatoire que les juments soient resaillies.

De plus, dans le souci d'encourager la mise à la reproduction des jeunes juments, il a été décidé de faire bénéficier les juments suivées de 3 à 7 ans issues de familles confirmées, des points PACE de leur mère. Mère et filles peuvent ainsi chacune toucher la prime PACE, toujours pour un maximum de 6 poulains chacune.

Le niveau de points primés est encore en discussion à l'heure actuelle entre le stud-book Selle Français et l'ANAA. Les hypothèses en balance sont d'ouvrir l'intervalle d'encouragement jusqu'à 6 points PACE.

Les concours de poulinières suivées évoluent pour devenir des concours de poulains. En effet, il est jugé plus instructif de juger les poulinières sur leur valeur de mère en évaluant leur production plutôt que sur leur modèle propre qui n'évolue que peu dans la vie d'une poulinière. Ainsi, les concours évoluent vers des évaluations distinctes des poulains en supprimant la répartition des 70/30. Les juments devront être évaluées pour être caractérisées et toucher les encouragements PACE mais n'auront plus à être réévaluées chaque année. 3 sections distinctes seront créées : juments SF jeunes, juments SF âgées, et juments non SF labellisées et donc suivée SF.

Pour les juments en transfert d'embryon, la présentation du poulain avec sa mère porteuse suffira désormais.

Les poulains seront ainsi évalués, classés, et primés dès les concours locaux, condition pour participer aux régionaux et au national.

A l'image des 3 ans montés et des pouliches de 2 ans, les éleveurs toucheront une prime forfaitaire chaque année lors du Local pour chaque poulain présenté. 25% du nombre total de poulains présentés aux locaux seront primés lors du régional des poulains. Les concours devront tous avoir eu lieu pour le 31 août de chaque année.

De la même manière, lors de **la finale du Championnat de France des Foals**, aux Journées Selle Français, les 10 premiers de chaque section seront primés.

